



DSAC

# BULLETIN D'INFORMATION

défini par la DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE

## *BI 2020-ULM-01*

### **Hélices E-props Excalibur 6 pales – désolidarisation des pales**

#### **1. MATÉRIELS CONCERNÉS**

Le présent Bulletin d'Information (BI) concerne tous les ULM équipés d'une hélice E-props Excalibur 6 pales.

#### **2. INFORMATION**

Plusieurs cas de désolidarisation partielle en vol d'une ou plusieurs pales d'hélices E-props Excalibur 6 pales, ayant conduit à un atterrissage d'urgence, ont été rapportés à la DGAC.

Les hélices étaient installées sur des ULM autogires de marque ELA Aviacion et Trixy Aviation et certaines avaient très peu d'heures de vol.

Une expertise des hélices concernées va être réalisée.

Les résultats de cette expertise donneront lieu à une mise à jour du présent bulletin d'information.

#### **3. CONTACTS :**

Pour les questions concernant ce BI, contacter :

DGAC  
DSAC/NO/NAV  
50 rue Henry Farman  
75720 PARIS Cedex 15  
[ulm@aviation-civile.gouv.fr](mailto:ulm@aviation-civile.gouv.fr)